

Talai qualifie la grève d'«illégal»

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3867 - Mardi 10 mai 2016 - Prix : 10 DA

Le blocage persiste à l'APC d'Akbou

Des citoyens invitent les élus à démissionner

Page 24

Conférence après son élection en qualité de Secrétaire général du RND

Ouyahia : «C'est l'opposition qui verse dans le populisme»

Page 4

Palinodie

Par Mohamed Habili

Parce qu'Alep a eu contre toute attente droit à une trêve de trois jours, au grand soulagement malgré tout de ses habitants, beaucoup de commentateurs se sont crus autorisés de nouveau à ne jurer que par la solution politique au conflit syrien, oublieux pour la plupart de ce qu'ils affirmaient peu de temps auparavant et où il n'était question que de choc brutal et décisif sur ce théâtre de prédilection pour tous les belligérants. Rien pourtant n'a changé dans l'intervalle qui justifie une telle palinodie. Les certitudes conjoncturelles, des observateurs et autres experts militaires, n'en finissent pas d'être assénées, pour changeantes qu'elles soient. Si demain une offensive, présomptivement du fait de l'armée syrienne et de ses alliés, à la fois sur sol et dans les airs, est lancée, pour le contrôle en partie ou en totalité de la ville, on les entendrait à nouveau rappeler qu'ils ne s'y étaient guère trompés, que c'était bien là ce qu'ils avaient annoncé. A leur décharge, reconnaissons que le conflit syrien est sans précédent dans l'histoire moderne : une guerre internationale, sinon mondiale, à tout le moins régionale, qui se présente sous la forme d'une guerre civile. Une guerre mondiale, ou régionale, peu importe, mais qui en tout cas ne doit pas déborder les frontières de la Syrie. C'est à cela, entre autres, que veillent les deux superpuissances, mais tout autant qu'elles, les puissances régionales, qui ont trouvé dans un pays voisin le champ de bataille en quelque sorte rêvé où régler leurs comptes.

Suite en page 3

AADL, LPP et LSP

Les souscripteurs auront leur logement en juin

● 21^e opération à Alger/1 500 familles relogées dès aujourd'hui, selon Zoukh



Leur calvaire qui a duré presque 15 ans va prendre fin, car une vaste opération de distribution de logements est prévue ce mois de juin.

Page 2

Grâce aux licences d'importation
Amélioration des recouvrements douaniers

Page 5

La liste prend en compte les équilibres exigés dans le mouvement culturel

Le ministre met de l'ordre dans la pléthore de festivals

Page 13

SIFTECH d'Oran Plus de 70 entreprises au rendez-vous

LA 17^E ÉDITION du Salon international du futur technologique (Siftech) s'est ouverte hier à Oran sous le thème «L'e-administration au service du citoyen» avec la participation de plus de 70 entreprises publiques et privées. Des sociétés algériennes spécialisées dans les solutions technologiques intelligentes prennent part à cette édition, eu égard aux produits qu'elles proposent pour prendre en charge plusieurs créneaux et volets. Ces solutions sont utilisées, entre autres, par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, les services du registre du commerce, les entreprises Algérie-Poste et Algérie-Télécom. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali d'Oran et le directeur général de modernisation de documents et archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ainsi que de représentants du Premier ministre, des ministères de PTIC, de la Justice, de l'Industrie et des Mines. En visitant les différents stands et en discutant avec des exposants, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a insisté sur l'importance des solutions intelligentes pour développer l'administration algérienne, estimant qu'elles «contribuent à lutter contre la corruption et la bureaucratie comme elles permettent un gain de temps et de dépenses considérables». «Incontestablement, l'intégration de ces technologies dans les administrations et autres services publics a donné des résultats concrets et indéniables. Le citoyen a constaté, ces derniers mois, les améliorations enregistrées dans l'établissement de nombreux documents administratifs comme les actes de naissance d'origine, le casier judiciaire en un temps record». Le wali a fait part de sa conviction qu'Oran sera une wilaya-pilote dans ce domaine, du fait qu'elle compte les plus grandes entreprises et infrastructures aidant à l'innovation (3 universités, 4 centres de recherche scientifique et une école polytechnique) ainsi que des ressources humaines importantes (64 000 étudiants). Le Siftech, qui est organisé par l'agence des «Concessionnaires Business», verra la présentation de communications animées par des spécialistes autour de plusieurs thématiques comme «l'utilisation des TIC dans le service public en Algérie», «e-administration et portails du service public» et «le droit au progrès numérique».

Ghani T.

AADL, LPP et LSP

Les souscripteurs auront leur logement en juin

■ Leur calvaire qui a duré presque 15 ans va prendre fin, car une vaste opération de distribution de logements est prévue ce mois de juin.



Par Meriem Benchaouia

Après de longues années d'attente ponctuées par d'interminables retards et réajustements de dossiers, les souscripteurs au logement, toutes formules confondues, voient enfin leur rêve se réaliser, c'est-à-dire «posséder son propre logement». Ainsi, l'heure est enfin venue pour les souscripteurs de recevoir les clés de leurs appartements. Leur calvaire qui a duré presque 15 ans va prendre fin, car une vaste opération de distribution de logements est prévue

ce mois de juin. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général du logement au ministère de l'Habitat a confirmé, hier, l'annonce de la remise des clés à 20 000 bénéficiaires des formules LPP, LSP et AADL de la wilaya d'Alger. «On a parlé de cette opération de distribution de logements avant le ramadhan, notamment pour Alger, car il y a cette volonté d'éradiquer totalement les bidonvilles. En outre, nous avons un nombre important de logements à livrer à l'échelle nationale. La même opération existe dans les autres grandes villes, à l'image d'Oran,

Constantine et Annaba», a précisé Kamel Nasri. Dans le détail, les autorités publiques comptent distribuer courant juin prochain quelque 20 000 logements au niveau de la wilaya d'Alger dont 8 000 unités de type location-vente (2 500 à Ain El Malha, 2 200 à Ouled Fayet, 1 800 à Sidi Abdallah, 1 000 à Bouinan et 500 à Réghaïa), outre les logements publics locatifs (LPL, au titre du programme de relogement), sociaux participatifs (LSP) ou promotionnels publics (LPP). Le ministère de l'Habitat a soumis au gouvernement des marchés de gré à gré avec des sociétés

chargées actuellement de projets de logements à réceptionner prochainement afin d'entamer dans l'immédiat la réalisation de structures publiques au niveau de ces mêmes sites, a fait savoir, il y a quelques jours Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat. «La priorité sera accordée à la réalisation de structures scolaires, notamment les établissements d'enseignement primaire», a-t-il dit. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) s'emploie également à accélérer la réalisation des voiries et réseaux divers pour assurer la livraison des nouveaux quartiers dont la distribution est prévue fin juin. M. Tebboune a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux sur les sites de Sidi Abdallah, Zaatria et Ouled Fayet, se disant confiant pour ce qui est de la concrétisation, dans les délais arrêtés, des objectifs tracés. «Nous serons au rendez-vous et vous constaterez par vous-mêmes le niveau d'avancement lors de notre prochaine visite le 29 mai», a assuré le ministre. M. Tebboune a évoqué, par ailleurs, les efforts consentis en coordination avec le ministère des Transports pour desservir les nouveaux quartiers avec le concours de transporteurs publics et privés.

M. B.

21^e opération à Alger

1 500 familles relogées dès aujourd'hui, selon Zoukh

Dans le cadre de la 21^e opération de relogement des familles occupant les bidonvilles dans la wilaya d'Alger, 1 500 d'entre elles vont être relogées aujourd'hui à Alger, a indiqué, hier, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Cette opération qui, pour rappel, avait commencé en juin 2014, se déroulera en plusieurs étapes et concernera, pour cette journée, trois localités de la capitale, à savoir Bouzareah, Bab El oued et celle de Hammamet à Ain Benian, a affirmé M. Zoukh. En marge de la conférence de presse tenue hier au siège de la wilaya, ce dernier n'as pas manqué de dresser un bilan positif quant au progrès considérable qui a été réalisé dans ce sens. «Cette 21^e opération n'est pas la dernière car d'autres auront lieu dans cette perspective afin d'éradiquer le phénomène de l'habitat menaçant ruine et celui des bidonvilles. Sachez que le plus grand travail a été fait», a-t-il déclaré. Par souci de priorité, le wali d'Alger a ajouté que l'urgence est donnée aux gens qui occupent encore des habitations fortement restreintes, et ils seront donc les premiers à bénéficier de ces opérations. Pour rappel, M. Zoukh a précisé que



des 9 000 bénéficiaires de logements sociaux participatifs (LSP), 2 000 ont déjà reçu leurs clés. Il a également mentionné que d'autres projets sont en cours de réalisation, et ce, en se basant sur les statistiques des besoins en logement d'ici à 2017. Sur ce point, le wali a fait savoir que 72 000 familles sont en attente d'être relogées, en plus des 30 000 qui l'ont déjà été depuis le début de ces opérations. «Pour le bilan de ces opérations de relogement, nous sommes à

50% de consommation et d'autres sont en cours de réalisation», a-t-il ajouté. Les précédentes opérations ont permis l'année dernière d'éliminer les points noirs qui entachaient la capitale, dont 134 sites de bidonvilles, 22 immeubles menaçant ruine et 1 263 terrasses ainsi que trois quartiers populaires. M. Zoukh a, par ailleurs, rassuré que les opérations de relogement continueront jusqu'au règlement définitif du problème. Pour endiguer le crise du logement dans la capitale, la wilaya

d'Alger devra réceptionner, au cours de l'année 2016, plus de 42 000 logements sur un total de 150 000 unités en cours de réalisation, d'après un bilan de l'activité annuelle de la wilaya d'Alger. Par ailleurs, pour ce qui est de la lutte contre le phénomène de l'habitat illicite, et les innombrables personnes ayant déposé de faux dossiers, le wali d'Alger n'a pas manqué de signaler l'engagement sans faille de l'Etat sur ce fait. Pour preuve, M. Zoukh a dit que «nous ne voulons plus de complaisance car nous luttons quotidiennement contre les souscripteurs illicites et d'ailleurs, plus de 30 000 dossiers de fausses déclarations ont été déposés en justice. Je peux vous assurer que des sanctions, notamment des amendes et même l'emprisonnement, sont en train d'être appliquées». Cette affirmation du wali vient à la fois pour souligner les efforts fournis par la tutelle quant à la distribution équitable des différents logements sociaux, comme elle répond, de manière indirecte, aux reproches faits par la plupart des citoyens sur l'absence de mérite de certains bénéficiaires.

Yacine Djadel

Débrayage des conducteurs de trains

Talai qualifie la grève d'«illégale»

■ Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, a déclaré hier que la grève des conducteurs de trains de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) entamée dimanche dernier, est illégale du fait qu'elle n'a pas respecté la procédure nécessaire.



De notre envoyée spéciale à Jijel Louiza Ait Ramdane

Selon le ministre des Transports, cette grève est «sauvage» d'autant que le syndicat n'a pas respecté la loi en vigueur. Dans un point de presse animé en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Jijel, Talai a expliqué que le syndicat des conducteurs de trains n'a pas déposé un préavis de grève conformément à la loi, affirmant que la grève est une solution ultime en cas d'absence de dialogue avec l'entreprise du transport ferroviaire.

Mise en place d'une interface commerciale pour chaque port

Désormais, tous les ports seront dotés d'une interface dédiée à l'exportation vers les pays européens et les pays du Maghreb. Poursuivant sa stratégie de développement de l'activité d'export, le ministre des Transports a annoncé la mise en place prochainement d'un comptoir pour faciliter aux producteurs

nationaux d'écouler leurs produits vers les pays étrangers. «C'est un guichet virtuel qui permettra aux producteurs algériens d'avoir un fichier», a expliqué le ministre. Le ministre a présidé hier, en marge d'une journée de promotion des exportations hors hydrocarbures, une cérémonie de signature de plusieurs protocoles d'exportation entre des sociétés algériennes et étrangères pour faciliter l'exportation des produits agricoles algériens vers des pays européens, tels la France, l'Italie, les pays du Golfe ainsi que vers la Libye et la Tunisie. Il est grand temps, a affirmé Talai, d'arriver à un équilibre entre les quantités de marchandises qui entrent et sortent via les infrastructures portuaires du pays. La promotion des exportations hors hydrocarbures exige, selon lui, une parfaite organisation de ces structures et des autres intervenants dans l'acte d'exporter, d'autant que les ports au niveau national sont dotés de moyens nécessaires pour réussir l'exportation. Pour sa part le PDG du port de Djendjen,

Abderrazek Sellami, a tenu à rappeler que parmi les mesures prises par son entreprise portuaire pour booster l'opération d'exportation : la mise en place d'un couloir vert en collaboration avec les Douanes, la mise en place d'une brigade mixte (DSP, service phytosanitaire, douanes, autorité portuaire), des réductions de 50% des frais de manutention et de relevage et la réduction de 75% des frais de services maritimes pour le pavillon national, et gratuité totale pour les deux escales expérimentales.

Ligne maritime Béjaïa-Jijel et Jijel vers la capitale pour la saison estivale

A l'approche de la saison estivale, le ministre des Transports a exigé à l'entreprise ENMTV d'ouvrir la ligne maritime Jijel-Alger à partir de l'ouverture de la saison estivale. Après le succès de la ligne Alger-Béjaïa, l'ENMTV va déployer deux nouvelles lignes ; Béjaïa-Jijel et Jijel-Alger. Une nouvelle qui va faire la joie des

habitants de Jijel surtout que beaucoup de Jijeliens vivent ou travaillent à Alger et le trafic entre les deux villes est très dense. Le ministre des Transports a exigé des responsables du port de réaliser une gare maritime au niveau du port. Faisant preuve de fermeté face au retard accusé dans sa réalisation, il a exigé des responsables locaux d'accélérer la cadence en lançant dans les plus brefs délais l'appel d'offre. «Lors de ma dernière visite, la société civile a demandé une gare maritime. Vous avez le terrain, vous passez le marché dans un bref délai», a lancé le ministre, insistant sur un financement par l'entreprise portuaire. «Si vous avez des difficultés, on vous accompagne», a-t-il encore ajouté. Concernant le projet de l'extension du port de Djendjen dont les travaux n'avancent pas, le ministre n'a pas dissimulé sa colère, appelant à accélérer la cadence des travaux, et le cas échéant, il a menacé l'entreprise qui détient le projet de la remplacer.

L. A. R.

Licences d'importation des véhicules

Le quota réduit à 83 000 unités

Le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été finalement réduit à 83 000 unités pour l'année 2016 dans le cadre des licences d'importation, a fait savoir, lundi à Alger, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. «83 000 c'est moins que le contingent annoncé (initialement). Nous avons annoncé un contingent de 152 000 unités que nous avons réduit à 83 000 unités. Et nous verrons l'évolution et l'impact des mesures qui ont été prises. Par la suite, on peut éventuellement reprendre le contingent», a précisé le ministre à l'APS. Le ministre, qui s'exprimait en marge des travaux de la commission mixte de suivi des échanges commerciaux avec la Tunisie, a fait savoir que le



Comité interministériel chargé de l'examen des demandes de ces

licences a réparti ce quota des 83 000 véhicules entre les

concessionnaires retenus, et dont la facture d'importation ne dépassera pas un milliard de dollars pour l'année en cours contre plus de trois milliards de dollars en 2015. «Nous avons fait l'effort de réduction du fait qu'il faudrait rationaliser nos importations et qu'on n'importe plus de véhicules pour les stocker. Et qu'on importe essentiellement les véhicules dont les acheteurs sont déjà connus puisqu'ils paient des avances avant de recevoir leur véhicule», a-t-il ajouté. A travers le dispositif des licences d'importation, a poursuivi le ministre, «nous avons exigé un certain nombre d'engagements d'investissements dans le domaine des véhicules, qu'il s'agisse de production de pièces

LA QUESTION DU JOUR

Palinodie

suite de la page Une

Même Daech, entité transfrontalière par définition, n'a pas essaimé depuis la Syrie, puisqu'il est apparu en Irak. Parce qu'elle est entretenue de l'extérieur, cette guerre est théoriquement inépuisable. Pour comprendre ses péripéties, les suivre sans s'en laisser par trop distancer, mais aussi pour d'une certaine façon les anticiper, il faut à tout moment se rappeler sa nature double, tenir compte de ses deux visages, l'un aussi véridique que l'autre, et surtout ne jamais perdre de vue qu'elle est de toute façon incomparable. Or on ne peut dans un premier temps comprendre quelque chose de nouveau qu'en le ramenant à ce que l'on sait déjà. Ce n'est qu'une fois qu'on a admis ne pas disposer en l'occurrence de ce secours, de ce recours, de cette référence que constitue un cas passé ressemblant, qu'on s'est mis en position non pas peut-être de la comprendre dans ce qu'elle a de particulier, mais en tout cas de ne pas la prendre pour ce qu'elle n'est absolument pas. On comprend dès lors que les commentateurs passent leur temps en ce qui concerne cette crise à nulle autre pareille à chanter la palinodie. N'empêche, tous sont d'accord pour penser que si une offensive d'envergure se prépare autour d'Alep, elle ne peut être que le fait de l'armée syrienne et de ses alliés. Elle ne peut provenir de leurs ennemis. Or ce n'est pas rien que se mettre d'accord tous sur un point aussi important que celui qui consiste à savoir quel camp à un moment donné est en possession de l'initiative. Cela veut dire qu'on s'entend au moins sur l'identité du vainqueur présumé. Pour que celui-ci perde l'initiative, pour que d'attaquant il devienne défenseur, il faut que non seulement il ait lancé l'offensive dont il est crédité, mais que celle-ci se soit brisée sur les lignes de défense du camp opposé. La bataille d'Alep a certes été plusieurs fois déjà annoncée sans qu'elle ait eu lieu, en tout cas pas avec l'ampleur dont on la conçoit. Mais que l'armée syrienne et ses alliés continuent de s'y préparer ne fait cependant aucun doute. Mais parce que ses préparatifs ne sont pas sans revêtir l'ambiguïté caractéristique de tout le conflit, en vertu de laquelle celui-ci est tout autant syrien que régional, non purement syrien par conséquent, la tentation reste grande chez les observateurs de porter le regard ailleurs.

M. H.

détachées ou de participation à la production de ces véhicules sur notre marché». M. Belaïb avait signé, dimanche dernier, les licences d'importation de véhicules pour 40 concessionnaires retenus sur les 80 postulants.

Younès F.

Conférence après son élection en qualité de secrétaire général du RND

Ouyahia : «C'est l'opposition qui verse dans le populisme»

■ Quelques jours après son élection au poste de secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia a rencontré hier la presse au siège central de son parti, une occasion pour lui d'aborder les questions d'actualité nationale. Dans ses réponses, il est revenu sur le tweet de Manuel Valls, la gestion de la crise économique, le MAK et évoqué l'affaire de la cession d'actifs du groupe El Khabar.

Par Nacera Chennafi

Le tweet du Premier ministre français, Manuel Valls, a été évoqué hier durant la conférence de presse d'Ouyahia. Il a affirmé que Valls a commis une «énorme indécatesse» en tweetant la photo du Président Bouteflika, mais cela n'affectera pas, selon lui, les relations algéro-françaises. «Vous êtes Premier ministre d'un pays et vous êtes reçu par le président de la République et tout ce que vous trouvez à faire c'est de publier une image du Président Bouteflika», a ajouté Ouyahia.

Pour le SG du RND, «le tweet de Valls n'a rien montré même si le président n'était pas dans un de ses meilleurs jours». Dans ce contexte, il a indiqué que les

relations algéro-françaises «sont chargées par le poids du passé» et que les intérêts entre les deux pays «ne peuvent être niés que par des démagogues». A une question sur le choix du Président Bouteflika de se rendre en Suisse au lieu de la France pour effectuer ses contrôles médicaux périodiques, Ouyahia, également directeur de cabinet de la présidence de la République, a rappelé que ce n'est pas la première fois que le président se rend en Suisse pour ses contrôles, appelant «à ne pas tout politiser». Dans sa réponse à une question sur la proposition d'une loi criminalisant le colonialisme qui date de 2009, Ouyahia est resté fidèle sur sa position en indiquant : «Nous ne pensons pas qu'une telle loi apportera quoi que ce soit au peuple algérien». La crise financière et économique actuelle dans laquelle se trouve l'Algérie inquiète Ahmed Ouyahia et surtout le risque de recours à l'endettement extérieur. «Le risque est là», a-t-il précisé, car selon lui un tel choix signifie la perte de souveraineté. Toutefois, il a expliqué que le risque n'est pas dans l'endettement destiné au financement des projets. A ce propos, il a donné l'exemple de l'endettement des Chinois pour le



Photo: Soraya/J. A.

Ouyahia ne voit pas de problème à cette situation. Pour lui, «Chakib Khelil est dans son pays».

A une question sur la position de son parti sur l'affaire de cession d'actifs du groupe El Khabar au groupe Cevital, Ouyahia a déclaré que «c'est Rebrab qui a politisé l'affaire» par ses propos appelant au «départ du régime, je fais partie de ce régime, je ne peux applaudir». Pour Ouyahia, «la presse doit rester la presse et l'homme d'affaires, un homme d'affaires», avant de souligner que «le phénomène des empires médiatiques et le monopole des médias suscitent les appréhensions dans de nombreux pays et pas seulement en Algérie». «Je m'inquiète», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Ouyahia a une nouvelle fois fustigé Ferhat Mehenni qu'il a qualifié de «mercenaire», affirmant que le MAK est à «la solde d'intérêts étrangers». «Il existe incontestablement aujourd'hui des forces étrangères qui ont des comptes à régler avec l'Algérie et il existe aussi des Algériens qui ont pris position contre leur pays, j'entends par là le MAK de Ferhat Mehenni», a-t-il ajouté. La région de la Kabylie «est une partie indivisible du territoire national», a-t-il défendu.

N. C.

financement du Grand port du Centre. Si dans son discours prononcé jeudi dernier devant les congressistes de son parti il avait appelé le gouvernement à s'éloigner du populisme concernant la gestion de la crise économique, Ouyahia dans la conférence de presse dira : «Non, le gouvernement ne fait pas dans le populisme». Selon lui, «c'est l'opposition qui verse dans le populisme». Le SG du RND soutient le recours du gouvernement

à l'emprunt obligataire national. Il soutient aussi la finance islamique : «Nous appelons à la généralisation de la finance islamique. Nous ne sommes pas là pour changer la façon de vivre et de voir des Algériens. Expliquez-moi pourquoi en Occident la finance islamique est la bienvenue. Si c'est ça qui va faire rentrer de l'argent dans nos banques, pourquoi pas ?». Interrogé sur le retour en Algérie de l'ex-ministre de l'Energie,

Lancement d'une campagne de prévention

Limiter les intoxications alimentaires

La direction du commerce de la wilaya d'Oran a lancé, hier, une campagne de sensibilisation sous le thème «La prévention contre les intoxications alimentaires : l'affaire de tous», a-t-on appris auprès du chef de service de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes, M^{me} Malika Staali. Cette campagne qui se poursuivra jus-

qu'au 19 du mois en cours, touchera les 9 daïras de la wilaya d'Oran, avec une caravane qui sillonnera les quartiers, les marchés et les salles des fêtes pour sensibiliser la population contre les intoxications alimentaires. A cet effet, plus d'un millier de dépliants ont été préparés avec un contenu réparti en trois thèmes. Le premier concerne le

respect des conditions de conservation des aliments, notamment la chaîne du froid. Le second thème concerne la lutte contre l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique et les dangers que peut entraîner la consommation de certains aliments tels que les viandes et les laitages. Enfin, le troisième thème aborde les

conditions d'hygiène de manière générale. Cette campagne est initiée par le ministère du Commerce à l'échelle nationale. Elle impliquera à Oran plusieurs partenaires tels que les vétérinaires, la chambre de commerce et l'association de la protection des consommateurs, a-t-on souligné.

Samah Y.

Bouira

Baisse du nombre des candidats au baccalauréat

Le nombre de candidats aux épreuves du baccalauréat a connu une légère baisse cette année dans la wilaya de Bouira, comparativement à l'année précédente, a fait savoir hier le directeur de l'Education de la wilaya, Rachid Ben Messaoud. Lors d'une conférence de presse consacrée aux examens de fin d'année pour les trois paliers de l'enseignement, M. Ben Messaoud a précisé qu'en 2016, le nombre de candidats devant passer les épreuves du Bac dans la wilaya de Bouira est de 17 761 élèves (dont 5 084 candidats libres), alors qu'en 2015 leur

nombre était de 18 542 candidats. En prévision de ces épreuves, qui auront lieu du 29 mai au 2 juin prochains, la direction de l'Education de Bouira a mis en place tous les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer le bon déroulement des examens. A cet effet, 54 centres d'examen ouvriront leurs portes dès le premier jour des épreuves et des «mesures fermes» ont été prises pour lutter contre toute sorte de fraude, a averti le directeur de l'Education. «Nous avons pris de fermes mesures pour lutter contre la triche au Bac, donc toute tentati-

ve ne sera pas tolérée et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur», a-t-il indiqué, ajoutant que des médecins et des psychologues seront présents dans les centres d'examen pour assurer la prise en charge médicale et psychologique de tout éventuel candidat malade. D'après les chiffres fournis par M. Ben Messaoud lors de la conférence, plus de 3 870 enseignants vont assurer la surveillance des examens qui se dérouleront en présence de 108 observateurs. «Cette année, le secteur n'a pas connu de grandes perturbations. Le programme d'enseignement a

été suivi de façon normale et les questions des examens porteront sur ce programme», a rassuré M. Ben Messaoud. Pour le palier du primaire, il a fait savoir que 298 centres d'examen recevront 13 055 élèves devant passer les épreuves de 5^e année primaire (5^e AP) qui auront lieu le 22 mai en cours. Plus de 10 990 élèves se présenteront le 24 mai aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) dans 45 centres qui seront ouverts à travers la wilaya, a ajouté le directeur de l'Education de Bouira.

Lamine Y.

Education

100 affaires liées aux logements d'astreinte en justice

CENT AFFAIRES relatives à la récupération par la direction de l'Education de Bouira des logements d'astreinte sont au niveau de la justice, a fait savoir hier le directeur intérimaire de l'Education, Ben Messaoud Rachid. Au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la direction, M. Ben Messaoud a regretté le fait que plus de 100 affaires relatives à la récupération des logements d'astreinte de la direction de l'Education de Bouira sont toujours au niveau de la justice. Il a précisé que les procédures judiciaires sont en cours pour la récupération de ces logements d'astreinte attribués auparavant à des enseignants, ainsi qu'à d'autres fonctionnaires du secteur, qui refusent de quitter ces appartements après leur retraite ou après la fin de leur mission, a tenu à expliquer à la presse M. Ben Messaoud. Une centaine d'autres logements d'astreinte ne sont toujours pas récupérés auprès de leurs occupants, a ajouté le responsable, qui a expliqué toutefois que la majorité de ces occupants ont leur propre logement privé mais «refusent toujours de quitter le logement d'astreinte», a déploré le directeur intérimaire. «Nous œuvrons pour la récupération de tous ces logements d'astreinte dans la wilaya de Bouira», a conclu M. Ben Messaoud.

Safy T.

Grâce aux licences d'importation

Amélioration des recouvrements douaniers

■ Les recouvrements effectués par l'administration douanière ont augmenté à 254,14 milliards de dinars (mds DA) au 1^{er} trimestre 2016 contre 231,48 mds DA sur la même période de 2015, soit une hausse de près de 10%, selon la direction générale des Douanes (DGD).

Par Amel B.

Cette amélioration des recouvrements douaniers s'explique essentiellement par une baisse du manque à gagner de l'ordre de 17 mds DA pour les produits importés entrant dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne, et ce, suite à l'instauration, depuis janvier dernier, des licences d'importation appliquées sur trois produits (rond à béton, ciment et véhicules), ainsi que les contingents tarifaires prévus par le même accord, explique la DGD. Durant le 1^{er} trimestre 2016, la valeur des importations calculée en dinars, servant d'assiette fiscale, s'est établie à 1 243,77 mds DA contre 1 236,45 mds DA au même trimestre 2015 (+0,6%). Mais exprimées en dollars, les importations ont enregistré une baisse de 13,04% en passant à 11,53 milliards de dollars sur les 3 pre-

miers mois de 2016 contre 13,26 milliards de dollars à la même période de 2015. Les recettes des recouvrements douaniers sont réparties à hauteur de 90,87% pour le budget de l'Etat, de 8,73% pour la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (Cgslc) et de 0,4% pour les Comptes d'affectation spéciale (CAS), précise la même source. Ainsi, la part des produits douaniers destinée aux recettes budgétaires a augmenté de 9,81% en passant à près de 231 mds DA (contre 210,34 mds DA). Les recettes douanières globales ont été constituées de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 54%, des droits de douane à 43% et des autres droits et taxes à 3%. Au cours du même trimestre, le produit de la TVA a augmenté à 123,8 mds DA (contre 114 mds DA), les droits de douane à 99,2 mds DA (contre 91,15 mds DA) et les autres droits et taxes à 6,7



Ph. > D. R.

mds DA (contre 2,4 mds DA). A rappeler que la loi de finances 2016 prévoit des recettes de TVA de 593,7 mds DA sur l'année, soit un taux de réalisation de 21% au 1^{er} trimestre 2016, et des

droits de douane de 555,3 mds DA, soit un taux de réalisation de 18,12%. Quant aux recettes affectées à la Cgslc, elles se sont établies à 22 mds (contre 20,2 mds DA), tandis que celles affectées

aux CAS, elles se sont chiffrées à 1,1 milliard DA (contre 928,5 millions DA). Les plus importantes hausses des recouvrements affectés à la Cgslc ont été enregistrées par les recettes de la taxe sur les huiles (+82%) et de la taxe sanitaire sur les viandes (+62%) alors que les recettes en provenance de la taxe sur les pneus neufs a augmenté de 38,5%. Pour les recettes affectées aux CAS, ce sont celles provenant de la taxe sur les carburants et celle sur les céréales et légumes secs qui ont le plus augmenté avec, respectivement, +51,15% et +38,3%. Les directions régionales d'Alger extérieur, d'Alger port, d'Oran et de Sétif sont les principales circonscriptions en termes de recouvrements réalisés par les Douanes au cours du 1^{er} trimestre 2016. Elles ont représenté à elles seules 72,43% du total des recouvrements avec un montant de 184,04 mds DA. **A.B.**

Foncier industriel

Elaboration en cours d'un décret interministériel définissant le mode d'octroi

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a indiqué à Alger qu'un décret interministériel définissant le mode d'octroi du foncier industriel était en cours d'élaboration, et ce, après la suppression du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref). Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur, consacrée à l'évaluation des activités de l'énergie et des mines, M. Bouchouareb a précisé que ce décret, qui sera publié prochainement au *Journal officiel*, permettra de gérer cette opération de la même manière dans chaque wilaya et de régler ainsi le problème du foncier. A la faveur de ce décret, le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya examinera avec son homologue

concerné par l'investissement, toutes les demandes et dossiers déposés par les promoteurs pour préparer un dossier technique sur le projet à soumettre au wali qui prendra en charge l'octroi du foncier. Ce décret intervient après la suppression du Calpiref par la loi de finances complémentaire de 2015 (LFC2015). Le Calpiref était chargé de l'octroi du foncier industriel. L'opération d'octroi du foncier industriel sera désormais confiée au wali, ce qui assurera davantage d'efficacité en matière de promotion d'investissement d'autant plus que le Calpiref fut critiqué par les investisseurs pour sa lenteur. Selon le ministre, ce décret constituera «une feuille de route» pour la gestion de l'octroi du foncier industriel de la même façon dans toutes les wilayas du pays. M.

Bouchouareb a par ailleurs insisté, lors de cette rencontre, sur la mise en œuvre de la politique du secteur, basée sur cinq axes principaux ainsi que la diversification de l'économie nationale notamment après la chute des cours du pétrole. Il s'agit, a-t-il indiqué, de la promotion des investissements, le développement du foncier industriel, l'optimisation des capacités de production nationale pour réduire la facture des importations, la valorisation et l'élargissement de l'énergie minière, la promotion du partenariat et le soutien à la petite et moyenne entreprise (PME). Il a rappelé, à cette occasion, l'arsenal juridique qui fait l'objet d'amendement progressif pour l'adapter aux développements que connaît le pays. Il s'agit notamment les lois relatives à l'investissement,

aux PME et à la normalisation. Le ministre a également évoqué l'amendement prochain de la loi sur les mines devant permettre de valoriser davantage les sites miniers à travers le pays pour mieux les exploiter dans des projets d'investissement. M. Bouchouareb est revenu en outre sur les mines non exploitées en Algérie à l'instar, a-t-il dit, du phosphate dont quatre projets devront être lancés en partenariat étranger. Avec ces projets, l'Algérie envisage la production de 6 millions de tonnes de phosphate à l'horizon 2018 et 10 millions de tonnes à l'horizon 2020. Il a enfin annoncé la tenue de rencontres régionales pour expliquer l'ensemble des lois et textes relatifs à l'investissement.

Samy O.

Selon le ministre des Finances

«Maintien de tous les projets à caractère productif ou d'ordre infrastructurel»

Le ministre des finances, Abderrahmane Benkhalfa, en visite dans la wilaya de Béjaïa, a rassuré sur la volonté du gouvernement de maintenir dans son programme de développement «tous les projets à caractère productif ou d'ordre infrastructurel susceptibles de soutenir la croissance». «Tous les projets susceptibles de renforcer la croissance seront maintenus», a-t-il indiqué, soulignant, à ce titre, la mise sur pied d'une commission spécialisée pour «faire le tri en l'espèce et décider des projets à favoriser par rapport à d'autres». Relevant que «le niveau insoutenable des investissements» effectués jusque-là, «peut-être le plus important du bassin méditerranéen», le ministre, a tenu à rassurer toutefois sur la détermination de l'Etat à persévérer dans cette dynamique, «malgré la réduction des ressources provenant des hydrocarbures». Pour ce faire, M. Benkhalfa a mis en exergue la nouvelle démarche adoptée, qui repose essentiellement sur la mobilisation de nouvelles res-

sources alternatives, notamment les recettes fiscales ordinaires, hors hydrocarbures, d'une part, et d'autre part, une rationalisation des dépenses publiques et par conséquent une meilleure efficacité aussi bien dans leur affectation que dans leur conduite. «Cette démarche ne signifie pas le non recours aux recettes pétrolières, mais elle aura l'avantage d'épargner au pays les effets

négatifs de la crise», a-t-il déclaré aux cadres de son secteur et aux commissaires aux comptes réunis en séminaire à l'université «Abderrahmane-Mira», expliquant par ailleurs que «la mobilisation des ressources, y compris celles de l'informel, menée de par le lancement de l'emprunt obligataire va apporter ses fruits et contribuer au financement de la croissance et du développement en

général». «A ce titre, nous avons demandé aux banques de banca-riser les ressources, y compris les ressources du secteur informel et demandé également à l'administration des impôts d'aller vers les commerces, d'augmenter les immatriculations fiscales, de sécuriser et de donner des garanties à ses usagers», a-t-il ajouté, indiquant que la mobilisation de la ressource ordinaire doit

être en augmentation par rapport aux ressources pétrolière. «En 2016, la fiscalité ordinaire a représenté le double de la fiscalité pétrolière. Nous allons persévérer dans ce sens», a-t-il soutenu, misant par voie de conséquence sur la possibilité de réaliser en 2017 «un taux de croissance de l'ordre de 7%».

A. F./APS

Prix

Le Brent à un peu plus de 46 dollars

LES PRIX du pétrole poursuivaient leur hausse hier en cours d'échanges européens, soutenus par les feux de forêt faisant rage au Canada et par la nomination d'un nouveau ministre du Pétrole en Arabie saoudite. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 46,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 84 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin gagnait 1,06 dollar à 45,72 dollars. Les analystes relèvent que malgré les données améri-

caines ternes de vendredi, les prix du pétrole continuent de bien résister. D'après eux, les cours bénéficiaient des craintes que les incendies dans l'Alberta puissent faire rage pendant des mois, menaçant de faire baisser la production de pétrole de la région. Ils profitaient aussi de la nomination d'un nouveau ministre saoudien du Pétrole et d'un rapport selon lequel les nouvelles découvertes d'or noir sont au plus bas depuis 60 ans. Même si un temps plus frais permettait lundi de contenir l'avancée des feux de forêts de la région de Fort McMurray, avec une menace moindre pour les installations pétrolières alentour dont certaines commen-

çaient à esquisser une reprise de l'activité, le secteur restait fortement affecté. Avec plusieurs sites d'exploitation fermés, certains estiment que le manque à gagner pour le Canada en termes de production pétrolière pourrait atteindre entre 1 et 1,5 million de barils par jour, soit environ un quart de toute la production du pays. «Le Canada est le principal fournisseur de pétrole (extérieur) des Etats-Unis», notaient les analystes de Commerzbank, soulignant que les Américains devront trouver une autre source d'importation ou voir leurs réserves de brut chuter de pas moins de 7 millions de barils dans la semaine. **R.E.**

Tipasa

Campagne contre les risques liés aux incendies de forêt et noyades

■ Une campagne de sensibilisation contre les risques liés aux incendies de forêt et noyades en mer, a été lancée dimanche, à l'initiative de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tipasa, en perspective de la prochaine saison estivale, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Par Hania T.

Outre la sensibilisation contre les risques liés aux incendies de forêt et noyades en mer, le programme de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la mi-mai courant, s'étendra également, à la surveillance des plages et la protection des récoltes agricoles contre les feux, à quelques semaines seulement du coup d'envoi de la campagne moissons-battages.

L'opération profitera aux 28 communes de Tipasa, avec une attention particulière aux plages de la région enregistrant une grande fréquentation, ainsi qu'aux zones dotées d'un cou-

vert végétal dense, a-t-on ajouté de même source.

Cette campagne, co-organisée par différentes parties concernées, dont les collectivités locales et les services de la wilaya, ciblera différentes catégories de la population, à travers la tenue d'activités de proximité au niveau des places publiques, en plus de l'animation, par des cadres des secteurs des forêts, de l'agriculture et du tourisme, de rencontres au profit des agriculteurs et des écoliers.

D'importants moyens matériels ont été mobilisés pour le succès de l'opération, qui prévoit, aussi, l'exécution d'exercices de simulation de noyades



et d'extinction d'incendies de forêt, par les agents de la Protection civile.

Les citoyens seront notamment instruits durant cette campagne sur les moyens de pré-

vention des incendies de forêt, ainsi que sur la nécessité de soutenir et prévenir les services concernés, en temps réel, en cas de différents accidents.

H. T./APS

Tizi-Ouzou

Hausse de 18% des bénéficiaires de l'opération Solidarité Ramadhan

Le nombre des bénéficiaires de l'opération de solidarité Ramadhan 2016, est en hausse de 18% comparativement à l'année 2015, a indiqué dimanche, le directeur local de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Bouchoucha Hadj.

Selon ce même responsable, qui intervenait lors d'un conseil de wilaya présidé par le secrétaire général, Zinedine Tibourtine, un total de 45 239 familles démunies, bénéficieront du colis alimentaire d'une valeur de 4 000 DA, cette année, contre 38 318, prises en charge en 2015, soit une hausse de 6 921

familles nouvellement identifiées suite à la mise à niveau du fichier des nécessiteux de la wilaya, a-t-il expliqué.

S'agissant de la cagnotte mobilisée pour cette opération, elle est de plus de 181, 444 millions de DA. Sur cette enveloppe, 80 millions de DA sont mobilisés sur le budget de la wilaya, et plus de 78 millions de DA sur les budgets des communes.

La contribution du ministère de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition féminine est de plus de 16,565 millions de DA, et celle du Fonds de la zakat de

l'ordre de 2 milliards de DA, a informé le DASS.

A ces aides s'ajoute la traditionnelle participation de l'entreprise citoyenne Sonatrach qui fera un don de 800 kits alimentaires d'un coût global estimé à 4,6 millions de DA, au profit des nécessiteux de la wilaya.

Par ailleurs, 30 restaurants «iftar» seront ouverts à travers plusieurs daïras, durant le mois de ramadhan pour servir un total de 3 600 repas/jour, a-t-on ajouté.

L. O.

Skikda

Éradication de l'ancien marché de gros des fruits et légumes

L'ancien marché de gros des fruits et légumes de la commune de Salah-Bouchaour (Skikda), a été éradiqué dimanche, par les autorités locales, a-t-on constaté.

Les 65 commerçants activant dans ce marché, ont été transférés vers le nouveau marché de gros de fruits et de légumes, inauguré récemment dans la même localité, a fait savoir, à

l'occasion, le directeur du commerce de la wilaya de Skikda, Lakhdar Triaa.

La mise en exploitation de ce nouvel espace répond aux «aspirations des citoyens» et sera d'un grand apport pour le secteur du commerce sur le plan du contrôle, d'approvisionnement et de régulation, a précisé ce responsable, ajoutant que l'ancien marché de gros ne répondait plus

aux exigences minimales d'hygiène pour l'exercice d'une activité saine.

Des vendeurs qui exercent dans l'informel seront également intégrés dans ce nouveau marché de gros, qui constitue, selon le même responsable, un espace idoine pour l'exercice de cette activité et même pour l'exportation. S'étendant sur une surface de quatre hectares, dont 5 600

mètres carrés bâtis, cette infrastructure commerciale à caractère régional, qui a nécessité une enveloppe financière de 430 millions de dinars, se compose de 128 rayonnages, quatre chambres froides, et deux espaces de stockage, ainsi qu'un pont-bascule (balance) et un bloc administratif, a-t-on rappelé.

Younès D.

Mascara

Distribution de 550 logements sociaux à Sig

Une cérémonie de remise des clés de 550 logements sociaux a été organisée dimanche dans la ville de Sig (Mascara) à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

La cérémonie de remise des clés de cette cité, baptisée au nom du chahid Amara-Mustapha a été présidée, au nouveau pôle urbain de Sig, par le wali de Mascara, Salah El Affani, en présence des

autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire.

A cette occasion, le wali a rappelé que l'Etat fournit de grands efforts pour la prise en charge des conditions de vie des citoyens en leur offrant un logement décent, en procédant à l'aménagement externe de cités et infrastructures d'accompagnement requises dont des structures éducatives et administratives et en leur fournissant le

transport, entre autres.

Par ailleurs, les foyers du village de Yaalou, relevant de la commune de Bouhenni, ont été raccordés au réseau de gaz naturel alors que 60 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués à leurs bénéficiaires au niveau du nouveau pôle urbain de Mohammadia.

Tahar F.

Batna

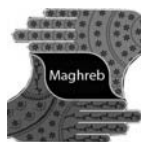
Raccordement de près de 1 300 foyers au réseau de gaz naturel à Rahbat

QUELQUE 1 269 foyers de la commune de Rahbat, daïra de Ras Layoune, wilaya de Batna, ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Salamani. L'opération pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 290 millions DA a porté sur la réalisation d'un réseau de distribution de 107,98 km assurant ainsi la couverture de 90% de la commune, selon Omar Khalifa, membre de l'APC de Rahbat qui a souligné qu'il ne reste désormais que la desserte de la mechta Ouled Abbas comptant 200 familles. Selon le directeur de l'énergie, Ali Benyakhlef, Rahbat est la 53^e commune de la wilaya de Batna à être raccordée au réseau de gaz qui couvre actuellement 74% de la wilaya. Aussi, 2 200 autres foyers des communes de Tigharghar, Ouled Aouf et Boumia seront raccordés au réseau de gaz avant la fin de l'année, a indiqué ce responsable. Depuis septembre dernier, 27 opérations de raccordement au réseau de gaz ont été réceptionnées à Batna permettant au total la desserte de 7 917 foyers.

.. Et 532 habitations dans la commune de Hasnaoua

CINQ CENT trente deux habitations au village de Ouled Mehdi dans la commune de Hasnaoua (20 km au nord de Bordj Bou Arréridj) ont été raccordées dimanche au réseau du gaz naturel, a-t-on constaté. Cette opération a permis à la daïra de Medjana qui englobe la commune de Hasnaoua d'atteindre un taux de couverture en gaz naturel de 67%, selon les explications fournies, au wali Abdesamie Saidoune qui a présidé la cérémonie de la mise en service de ce raccordement. Ce taux de couverture sera porté à 96% après l'achèvement des projets en cours de réalisation, a-t-on expliqué. Le chef de l'exécutif local, a rappelé à cette occasion les efforts considérables consentis par les pouvoirs publics en matière de raccordement des zones rurales au réseau de gaz naturel pour améliorer leurs conditions de vie. La mise en service de ce raccordement coïncidant avec la commémoration du 71^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 a nécessité la réalisation d'un réseau de transport long de 9,16 km et un autre de distribution de 43,52 km, selon les explications fournies sur place. La réalisation de ce projet a également nécessité une enveloppe de 382 millions de dinars, ce qui a permis aux habitants d'améliorer leurs conditions de vie dans ce village et de rompre avec la pratique d'être constamment à la recherche des bouteilles de gaz butane.

Jamil L.



Référendum d'autodétermination au Sahara occidental

Ould Salek appelle le Conseil de sécurité à établir un échéancier

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé à Alger le Conseil de sécurité de l'ONU à établir un échéancier et à fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination.

Ph: DF



Par Kamel L.

A l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le chef de la diplomatie sahraoui a appelé le Conseil de sécurité, premier responsable de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), à établir un échéancier et à fixer une date pour l'organisation du référendum. Il a également appelé au «retour de la Minurso afin qu'elle accomplisse ses missions». L'ONU a une mission au Sahara occidental depuis 1991, laquelle est

chargée d'organiser le référendum, mais ce dernier n'a toujours pas été concrétisé car le «Maroc entrave les démarches onusiennes visant à instaurer la paix», a-t-il noté. Face à cette impasse, il a souhaité que «le Conseil de sécurité assume toutes ses responsabilités et prenne les mesures nécessaires en ce sens».

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères a insisté sur la nécessité pour le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions au Maroc qui, a-t-il dit, «refuse de se plier à la légalité internationale», rappelant ce qui a été signé dans ce cadre «après seize années de guerre et de longues années de négociations sous

l'égide de l'ONU qui est le garant de ce qui a été signé au même titre que l'Union africaine». M. Ould Salek a tenu à rappeler que le peuple sahraoui «a agi avec bonne foi et a donné beaucoup de temps pour que la paix soit rétablie dans le cadre de son combat pour son droit légitime», appelant les Nations unies et la communauté internationale à «saisir l'occasion tant que les Sahraouis tendent leur main à la paix».

«Le Conseil de sécurité doit saisir cette volonté et œuvrer en faveur d'une paix juste», a-t-il soutenu, ajoutant que «le peuple sahraoui n'acceptera jamais que son droit soit confisqué par le Maroc».

Opérer un changement radical pour mettre fin à l'impasse

Des experts en relations internationales et sciences politiques de Slovénie ont souligné la nécessité d'un changement radical pour sortir la question sahraoui de l'impasse. La situation que vivent les réfugiés sahraouis depuis plus de 25 ans interpelle à l'effet d'un changement radical pour sortir la question sahraoui de l'impasse, ont affirmé les membres d'une délégation académique slovène, en marge d'une rencontre à Alger avec les représentants du collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, à l'issue d'une visite dans les camps de réfugiés et dans les territoires sahraouis libérés. Le sociologue Simon Dreven a mis en avant, dans une déclaration à l'APS, l'importance d'une action de sensibilisation au niveau international, face à la situation tragique que vivent les Sahraouis tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires sahraouis occupés. Il a expliqué avoir perçu un degré de maturité politique chez les Sahraouis dans les camps de réfugiés. Ils fondent de grands espoirs sur une action de la communauté internationale, de l'Europe notamment pour trouver une solution en faveur de l'aboutissement de leur cause juste. Une autre intervenante, l'experte en relations internationales de la faculté de

sociologie Cvetka Poprask, a pour sa part salué le rôle de la femme sahraoui qui dénote, a-t-elle dit, une grande maturité politique. Elle a insisté sur la nécessité de sensibiliser les sociétés européennes à l'histoire de la cause sahraoui et son statut juridique au niveau international ainsi qu'aux souffrances endurées par les Sahraouis du fait de cette situation.

K. L./APS

Tunisie Le taux de corruption dans les marchés publics varie entre 5 et 10%

CETTE DÉCLARATION du ministre tunisien de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption se voulait une réponse à une déclaration de Chawki Tebib, président de l'Instance de lutte contre la corruption, pour qui ce fléau n'est pas moins responsable que la montée du terrorisme de la baisse du taux de croissance en Tunisie. Citant des chiffres de la Banque mondiale, le ministre tunisien de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption a situé le taux de corruption dans les marchés publics en Tunisie «entre 5 et 10%». Kamel Ayadi a fait cette déclaration lors d'une journée de sensibilisation sur la lutte contre la corruption dans le secteur des technologies de la communication organisée à Hammamet. Pour lui, «les chiffres diffusés concernant la corruption dans les marchés publics ne sont que des estimations reposant sur différentes approches». La déclaration de ce membre du gouvernement Essid se voulait, observe l'agence Tunis Afrique Presse (TAP) qui l'a rapportée, une réponse à Chawki Tebib, président de l'Instance de lutte contre la corruption, pour qui la corruption dans les marchés publics coûte à l'Etat tunisien environ 25% du volume de ces marchés. Intervenant lors d'une conférence à Tunis, Chawki Tebib avait estimé que la corruption n'était pas moins responsable que «la montée du terrorisme» de la baisse du taux de croissance en Tunisie. Déplorant le nombre réduit des contrôleurs des marchés publics, 450 au total selon lui, il avait préconisé le renforcement du contrôle de ces marchés. **R.M.**

Libye

Tripoli met en place un commandement des opérations militaires contre l'Ei

Au lendemain de nouvelles attaques meurtrières perpétrées par l'organisation État islamique dans la région de Misrata, le gouvernement d'union en Libye a formé un commandement des opérations militaires pour lutter contre l'Ei. Le gouvernement d'union en Libye organise la riposte face à l'organisation État islamique (EI). Il a en effet annoncé avoir formé un commandement des opérations militaires contre l'Ei, interdisant à tous les groupes armés du pays d'agir sans avoir obtenu son feu vert. Le commandement des opérations militaires sera présidé par le général Bachir Mohamad al-Qadi, a annoncé le gouvernement d'union. Il est composé de six membres – deux généraux et quatre colonels – et placé sous «l'autorité directe du Commandant suprême de l'armée libyenne». La formation de ce commandement intervient

alors que l'Ei a revendiqué un attentat-suicide et des attaques dans des localités proches de Misrata, une ville située à 200 km à l'est de Tripoli, qui ont fait jeudi huit morts et 105 blessés, selon l'hôpital central de Misrata.

Une «cellule gouvernementale»

Parrallèlement, le gouvernement d'union a annoncé de son côté «la formation d'une cellule spéciale des opérations militaires contre l'organisation Daech (acronyme arabe de l'Ei)». La cellule a pour but de coordonner les opérations de lutte contre l'Ei dans une zone s'étendant de Misrata à Syrte, fief de l'organisation jihadiste situé à 450 km à l'est de Tripoli, a précisé le gouvernement en demandant à tous les groupes armés de s'abstenir d'agir sans son feu vert, à l'exception d'opérations de légitime

défense. Plusieurs groupes armés, dont certains n'ayant pas fait allégeance au nouveau gouvernement d'union, sont actifs dans cette zone. Dans une allocution télévisée fin avril, le Premier ministre désigné du gouvernement d'union, Fayed al-Sarraj, avait insisté sur la nécessité d'une action concertée «pour anéantir Daech».

L'Ei profite du chaos

La Libye a été livrée aux milices armées depuis la chute du dictateur Mouammar Kaddafi en 2011. Depuis fin mars, un gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU est installé à Tripoli et tente d'asseoir son autorité. Mais dans l'est du pays, une autorité parallèle est encore en place avec des forces armées qui lui sont loyales, notamment sous le commandement du général Haftar. Le gouvernement

d'union craint que ce dernier ou d'autres milices ne lancent une offensive unilatérale contre l'Ei à Syrte, ce qui pourrait «entraîner le pays dans une nouvelle guerre civile». Profitant du chaos, l'Ei a établi sa base dans la ville portuaire de Syrte, à quelques centaines de kilomètres des côtes de l'Europe, et mène régulièrement des attaques pour étendre son territoire. Jeudi, huit personnes ont été tuées et 105 blessées dans un attentat-suicide de l'Ei contre un poste de contrôle à Abou Grein, un village libyen situé à l'ouest de Syrte, et dans des attaques contre les localités de Baghla et Ouadi Zamzam près d'Abou Grein. À plusieurs reprises, l'Ei a pris pour cible des postes de contrôle près de Misrata. Deux attentats suicides y avaient fait respectivement quatre et un mort en avril 2016 et un autre cinq morts en mai.

Anis F./Agences

Corée du Nord

Le parti unique entérine l'expansion nucléaire

■ Le parti unique au pouvoir en Corée du Nord a entériné officiellement la politique d'expansion de son arsenal nucléaire menée par Kim Jong-Un alors que Séoul opposait hier une fin de non-recevoir à ses propositions de dialogue militaire et d'amélioration des relations.

Par Ali O.

Le Parti des travailleurs de Corée (PTC) a ouvert vendredi son premier congrès en près de 40 ans, largement considéré comme l'occasion d'asseoir le statut de Kim Jong-Un en tant que leader suprême du pays. Cette réunion exceptionnelle visait aussi à confirmer la stratégie du «byungjin» initiée par le dirigeant de 33 ans, qui consiste à mener de front développements économique et nucléaire.

Ainsi, des milliers de délégués ont adopté dimanche une motion proposée la veille par Kim Jong-Un, sur les avancées économiques couplées au développement d'une «force nucléaire d'autodéfense à la fois en termes de qualité et de quantité».

Le congrès a également entériné le principe selon lequel la Corée du Nord ne fera usage de ses armes nucléaires que si sa souveraineté est menacée par une autre puissance nucléaire, et la nécessité de travailler à la réunification éventuelle de la péninsule divisée.

«Mais si les autorités sud-coréennes optent pour la guerre (...), nous mènerons une guerre juste afin d'éradiquer sans merci les forces antiréunification», selon un document publié par l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

La guerre de Corée (1950-1953) s'est achevée sur un armistice jamais suivi d'un traité de paix, ce qui signifie que Séoul et Pyongyang sont, techniquement, toujours en guerre.

Le congrès a également répété l'argument développé de longue date par le Nord selon lequel il est contraint à développer une force de dissuasion nucléaire par l'hostilité américaine. Le programme

nucléaire nord-coréen se poursuivra «tant que les impérialistes persistent dans leurs menaces nucléaires».

Dans un discours fleuve samedi, Kim Jong-Un a dit souhaiter améliorer les relations avec des nations jadis «hostiles», proposant d'ouvrir un dialogue militaire avec la Corée du Sud afin d'apaiser les tensions frontalières.

Proposition que le gouvernement sud-coréen a balayée comme étant de la propagande, en particulier la promesse nord-coréenne de «remplir fidèlement» ses engagements de non-prolifération.

«Il n'y a absolument aucune sincérité, lorsqu'on parle du besoin de discussions militaires (...) tout en se qualifiant d'Etat doté de l'arme nucléaire et en se livrant à des provocations nucléaires et balistiques», a déclaré le porte-parole du ministère de la Défense, Moon Sang-Gyun.

A ses yeux, le congrès du PTC n'a fait que réaffirmer l'intention de la Corée du Nord de continuer à développer son arsenal nucléaire. Séoul va continuer à lutter contre cet objectif à coups de pressions et de sanctions, a-t-il dit.

Le ministère sud-coréen de l'Unification, chargé des affaires intercoréennes, a également qualifié l'offre nord-coréenne de «propagande non sincère». La Corée du Nord a mené quatre essais nucléaires, dont deux sous le règne de Kim Jong-Un.

Le Nord a affirmé que son dernier test, le 6 janvier, concernait une bombe à hydrogène, bien plus puissante que la bombe atomique ordinaire, mais les spécialistes ont mis en doute cette affirmation en raison de la faiblesse de l'énergie dégagée.



Ph. > D. R.

L'inquiétude plane sur les risques que Pyongyang ne se prépare à un cinquième essai nucléaire.

Kim Jong-Un n'était pas né lors du dernier congrès en 1980. Celui-ci avait été organisé pour désigner Kim Jong-Il, son père, comme successeur de son propre père, Kim Il-Sung, fondateur d'un régime dynastique qui dure depuis près de 70 ans. A son arrivée au pouvoir en décembre 2011, le jeune dirigeant

a rapidement voulu marquer le pouvoir de son empreinte.

Une de ses premières décisions fut de tourner la page de la stratégie «songun» (l'armée d'abord) de son père, au profit du «byungjin».

Le volet nucléaire de cette stratégie a largement dominé dans les mois qui ont précédé le congrès, entre quatrième essai nucléaire, tir de fusée et lancements de missiles divers. Certains analystes avaient

prédict que le congrès pourrait être l'occasion de mettre l'accent sur le volet économique. De fait, M. Kim a annoncé un plan quinquennal. Mais il n'a donné que peu de précisions sur la façon d'y parvenir.

Parallèlement, un journaliste de la BBC en mission à Pyongyang a été arrêté et interrogé pendant huit heures vendredi en raison de son travail en amont du congrès, et va être expulsé, a annoncé hier le media britannique. **A. O.**



Points chauds

Pression

Par Fouzia Mahmoudi

Si les annonces de candidatures se sont multipliées ces dernières semaines en France pour les prochaines primaires de la droite, jusqu'à donner l'impression d'une trop forte affluence, il semblerait que le processus pour être officiellement accepté dans la course à l'investiture soit un petit plus compliqué qu'il n'y paraît. Un peu trop même, d'après Nathalie Kosciusko-Morizet qui se plaint des règles trop rigides pour accéder à la ligne de départ des élections primaires. Le rassemblement des parrainages nécessaire est ainsi semble-t-il bien trop laborieux pour l'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy. La quête des précieuses signatures de députés serait en effet des plus laborieuses. «Ça progresse bien, ça avance bien car il y a beaucoup de parlementaires qui me disent : on est d'accord ou pas d'accord mais on pense que de toute façon, il faut que cette voie soit entendue», a expliqué celle qui est elle-même députée de l'Essonne. Les candidats doivent obtenir avant septembre prochain les parrainages de 20 parlementaires, ainsi que ceux de 2 500 adhérents LR et de 250 élus pour pouvoir concourir. Selon elle, «il y a des députés qui attendent le mois de juin, date des investitures aux élections législatives de 2017, pour pouvoir rendre public un soutien». «Des parlementaires n'ont pas tellement envie de subir les pressions croisées qui sont nombreuses», a également dénoncé la présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris. «Il y a entre certains candidats une course à : j'en ai plus que toi», a regretté l'ancienne ministre de l'Écologie. «Vous avez des parlementaires qui sont décidés, mais disent publiquement : je me déciderai au dernier moment, pour ne pas être embêtés», a expliqué NKM. «J'ai des parlementaires qui ont signé, mais qui me disent : ne le rend pas public avant l'été», a-t-elle assuré. La pression semble ainsi plus forte que jamais au sein des Républicains alors que chaque candidat tente de se placer en vue d'un éventuel prochain gouvernement de droite. Mais parmi eux il y a ceux qui ne visent que la présidence, à l'instar de Sarkozy et Fillon alors que Alain Juppé reste pour le moment le grand favori de ces élections primaires. **F. M.**

Afghanistan

Exécution de six talibans condamnés à mort, Ghani durcit le ton

Les autorités afghanes ont pendu dimanche six talibans condamnés à mort, premières exécutions depuis que le président Ashraf Ghani a durci le ton avec les insurgés.

M. Ghani avait menacé de pendre des insurgés dans la foulée d'une attaque talibane le mois dernier ayant fauché 64 vies à Kaboul, un des attentats les plus meurtriers à frapper la capitale afghane depuis l'invasion américaine en 2001.

«Le temps de l'amnistie est passé», avait dit M. Ghani après cet attentat contre un bâtiment officiel à Kaboul.

Dimanche, «conformément à la Constitution afghane, M. Ghani a approuvé l'exécution des six terroristes qui ont commis de graves crimes contre des civils et la sécurité publique», a annoncé le palais présidentiel dans un communiqué. Cinq membres des talibans et un membre du réseau Haqqani, une puissante branche de la rébellion islamiste, ont été exécutés dans la prison de Pul-e-Charkhi, à Kaboul, ont indiqué les services de renseignement afghans en publiant aussi leurs photos. La majorité d'entre eux avaient été condamnés pour des attaques à travers le pays

et l'un pour avoir facilité l'assassinat en 2011 de l'ancien président afghan Burhanuddin Rabbani.

Les talibans afghans ont prévenu dimanche qu'ils allaient se venger contre les organes gouvernementaux responsables de ces exécutions. Les talibans ont lancé à la mi-avril leur «offensive de printemps» par un assaut sur Kunduz, verrou stratégique du Nord, repoussé par les forces afghanes désormais en première ligne depuis la fin de la mission de combat de l'Otan en décembre 2014.

Les insurgés refusent en outre de renouer les timides pourparlers de paix entamés l'été dernier au Pakistan voisin, sous l'égide des Etats-Unis et de la Chine, mais avortés après l'annonce surprise de la mort, en avril 2013, du mollah Omar, chef historique des talibans.

Au cours des derniers mois, Kaboul a tenté de relancer ce processus, mais sans succès, les insurgés posant le départ des troupes étrangères comme précondition à toute reprise du dialogue.

Des organisations de défense des droits de l'homme avaient récemment appelé le président afghan à surseoir à l'exécution des talibans pendus dimanche.

«En cherchant hâtivement à venger les attentats horribles qui ont tué 64 personnes à Kaboul (...) le gouvernement veut exécuter des condamnés pour terrorisme. Or cela ne rendra ni aux victimes la justice qu'elles méritent, ni à l'Afghanistan la paix dont il a besoin», avait déclaré Amnesty International

«Il n'y a aucune preuve que la peine de mort soit dissuasive, mais plutôt des craintes qu'elle ne fasse que perpétuer le cycle des violences sans en régler les causes profondes», avait ajouté l'organisation.

Dans la foulée des attentats de Kaboul, le président Ghani avait aussi durci le ton à l'égard du Pakistan voisin, le menaçant même de représailles s'il n'arrêtait pas les talibans afghans présents sur son territoire.

Ces déclarations musclées témoignaient d'un changement d'attitude du président afghan qui avait mis depuis son arrivée au pouvoir en septembre 2014 sur de bonnes relations avec le Pakistan afin que ce dernier, qui bénéficie de relations historiques avec les talibans, puisse les convaincre de rejoindre le processus de paix. **K. T.**



— La liste prend en compte les équilibres exigés dans le mouvement culturel —

Le ministre met de l'ordre dans la pléthore de festivals

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué dimanche à Biskra que la liste des festivals retenus a pris en compte la nécessité de préserver des «équilibres indispensables» dans le mouvement culturel.

Par Adéla S./APS

Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que la «liste définitive des festivals reflétant les équilibres exigés dans le mouvement culturel a été arrêtée».

Il a précisé que la cartographie des festivals culturels retenus a préservé les «principaux festivals représentant la culture algérienne dans toute sa diversité et ses genres entre théâtre, cinéma et arts plastiques, entre autres».

Dans ce contexte, le ministre, qui a insisté sur l'urgence d'éviter les répétitions dans les festivals, a indiqué qu'un cahier des charges a été imposé pour chaque manifestation, favorisant uniquement les festivals qui se

sont imposés.

Sur le plan financement, le ministre a affirmé que «tous les genres de festivals seront présents», soulignant que les festivals qui ont préservé leurs équilibres financiers poursuivront leur activité avec une note mentionnant que certains festivals ne seront pas comme à l'accoutumée organisés annuellement, mais une fois toutes les deux années.

Les budgets réservés aux festivals de wilayas seront «limités», a encore ajouté le ministre, précisant dans ce sens que «c'est aux directeurs du secteur de la culture de trouver d'autres sources de financement».

Le ministre, qui a visité les chantiers de réalisation de jardins des Ziban, non loin du chef-



Ph. DR

lieu de wilaya, a indiqué que ce projet culturel et de distraction revêt un caractère «particulier et important» d'autant qu'il sera doté d'un groupement de studios de cinéma, indispensables pour le renforcement des chances pour la «concrétisation d'un nouveau décourage cinématographique en Algérie».

La visite du ministre sera ponctuée par une rencontre avec les hommes de la culture de Biskra au cours de laquelle des personnalités et figures emblématiques de la région seront honorés.

A son arrivée à Biskra, le ministre avait inauguré la placette du 8-Mai 1945 de la ville de Biskra avant de visiter le site archéologique «Tahouda» de la commune de Sidi Okba et les chantiers de réalisation d'une maison de la culture et d'un théâtre régional prévus dans la ville de Biskra ainsi que le pont romain et la Dechra el Hamra (le village rouge) de la commune d'El Kantara.

A. S./APS

Théâtre régional Kateb-Yacine

Émouvant hommage à Chafia Boudraâ

Un hommage émouvant a été rendu dimanche à l'actrice Chafia Boudraâ par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

Modeste et élégante malgré l'âge, cette grande dame qui a fait le bonheur du cinéma algérien grâce à son professionnalisme et son dévouement n'a pu retenir ses larmes face à une assistance qui s'est inclinée devant elle en reconnaissance pour tout ce qu'elle a donné à la culture algérienne.

«Aujourd'hui j'ai rajouté de 20 ans, je suis très chanceuse d'avoir eu droit à une telle distinction. Je suis ravie et honorée d'être parmi vous sur cette terre qui a enfanté des femmes et des hommes qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie», a-t-elle souligné non sans émotion.

En dépit de sa maladie, Lla Aïni, comme aimait à l'appeler les citoyens en référence à son rôle dans le film «L'incendie» de Mustapha Badie, a tenu à être présente à Tizi Ouzou parmi ses amis artistes, son public et les autorités locales, à leur tête le wali présents à cet hommage.

Du haut de ses 86 ans, Chafia Boudraâ racontait avec émotion ses souvenirs du 8 mai 1945, des massacres et des atrocités que l'armée française avait commis.

«Ce matin, le wali de Tizi Ouzou m'a donné la gerbe de fleurs que j'ai déposée au niveau du cimetière des martyrs de M'douha à leur mémoire (chouhada des massacres du

8 mai 1945). Il n'y a pas plus grand cadeau que vous pouvez me faire, je suis émue», a-t-elle déclaré d'une voix brisée par l'émotion.

A l'ouverture de la manifestation, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a qualifié Chafia Boudraâ de «mère de tous les Algériens, d'une comédienne infatigable aux interprétations majestueuses, connue pour son amour pour sa patrie et sa contribution dans la transmission de l'histoire et de la culture algériennes».

Le wali de Tizi Ouzou a indiqué, pour sa part, que «tous les hommages qu'on pourrait rendre à cette femme, une géante du cinéma, ne peuvent refléter sa grandeur ni être à la hauteur de sa personne».

Ses confrères et consœurs comédiens tels Amel Himer, Mohammed Adjaïmi, Hassan Ben Zirari et Meziane Yala, se sont accordés à dire que Chafia Boudraâ «est un symbole de professionnalisme et de maîtrise dans l'interprétation de ses rôles».

«A travers ses rôles, Chafia Boudraâ a donné la vraie image de la femme algérienne dans toutes ses facettes», a observé Meziane Yala, au moment où Mohammed Adjaïmi a parlé d'«une mère, une sœur et une conseillère qui guide les pas des comédiens dans les tournages grâce à sa forte personnalité et sa présence».

A la fin de l'hommage, un diplôme d'honneur et des cadeaux symboliques qui font la particularité de la région (robe kabyle, bijou

traditionnel, tableau de peinture et une écharpe en broderie berbère) ont été remis à la comédienne qui, pour sa part, a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à cette initiative.

Née à Constantine le 22 avril 1930, l'actrice, de son vrai nom Atika Latrèche, a vécu la misère sous la mainmise du colonialisme et a perdu son mari au champ d'honneur en 1961. Après l'indépendance elle s'est installée à Alger avec ses cinq enfants pour tenter de subvenir à leurs besoins.

C'est de là qu'elle a commencé à faire ses premiers pas dans le domaine du cinéma et du théâtre radiophonique.

Son don s'est révélé dans le feuilleton «L'incendie» et «La grande maison» de Mustapha Badie et depuis sa réputation n'a fait que grandir et sa touche était visible dans toutes les productions auxquelles elle prenait part.

«Leïla et les autres», «Une femme pour mon fils», «Le thé à la menthe», «Le cri des hommes», «Mel Bladi» sont, entre autres films qui ont propulsé Chafia Boudraâ au rang des grands grâce à son talent exceptionnel.

Son rôle dans «Hors-la-loi» de Rachid Bouchareb lui ont valu une montée des marches de Cannes à l'occasion de la 63^e édition du festival en 2010.

Racim C.

Fidadoc

«Fi rassi rond-point» décroche le prix spécial du jury

Fi rassi rond-point (Dans ma tête un rond-point), de l'Algérien Hassan Ferhani, a décroché le prix spécial du jury de la 8^e édition du Festival international du film documentaire (Fidadoc) qui a pris fin samedi à Agadir (Maroc).

Hassan Ferhani retrace en 100 mn le quotidien d'un abattoir d'Alger dont les employés travaillent et vivent aux rythmes de leurs tâches et de leur rêves.

Il présente différentes tranches et diffé-

rents aspects socio-économiques et culturels de la vie. L'œuvre, récemment lauréate du grand prix du 7^e Festival cinématographique «Filmer le travail» de Poitiers (France), a reçu de nombreuses distinctions internationales dont le Tanit d'or du festival de Carthage (Tunisie) et le Grand Prix du meilleur film documentaire du Festival international du film engagé d'Alger.

«Alisa in warland» (Alice au pays de la guerre) de Liubov Durakova et Alisa

Kovalenko (Pologne, Ukraine) s'est adjugé le Grand prix du festival tandis que le prix spécial droits de l'homme est revenu à «Callshop Istanbul» de Hind Benchechrone et Sami Mermer (Canada, Maroc, Turquie), rapporte la presse locale.

Outre les trois prix pour lesquels dix films sont entrés en compétition, la 8^e édition du Fidadoc a attribué le prix du public à «A present from the past» (un présent du passé) de l'Égyptienne Kawther Younés. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Basilique Notre Dame d'Afrique (Alger)
19 mai :

Le chanteur et compositeur espagnol Amancio Prada se produira pour la première fois en Algérie à travers deux représentations à Alger et à Oran. Le premier spectacle sera animé au niveau de la Basilique Notre Dame d'Afrique (Alger) et le deuxième est prévu deux jours après au théâtre régional d'Oran.

Villa Abdellatif

10 mai :

Ouverture du festival Européen d'Alger.

12 mai :

Présentation d'un «Extraits d'Opéra» qui, comme son nom l'indique, est un opéra qui nous vient de la Belgique

Salle Ibn Khaldoun

14 mai :

Le trio français IGIT s'invite à Alger pour une soirée musicale.

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du Festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée «Moments magiques» ainsi qu'un concert de musique Fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta.

Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

La Coupole d'Alger (Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle.

Coup-franc direct

On accuse à tort ou à raison !

Par Mahfoud M.

Il semblerait que quelques dirigeants de nos clubs ne s'accommodent pas de certaines situations strictes et justes. Ils veulent toujours pêcher en eau trouble et surtout chercher des poux dans la tête des responsables de la balle ronde nationale. C'est le cas du président de l'USC, Abdelmadji Yahy, qui n'ayant pas accepté le verdict du terrain et le fait que son club ait été relégué officiellement en Ligue II amateur, lance des accusations gratuites en direction des responsables des instances du football nationale. Il ira même loin en avouant qu'ils ont tout fait pour faire reléguer son club et sauver un autre qui n'est autre que l'ASK qui a réussi à se maintenir après avoir marqué le but égalisateur dans les temps morts de son match face au CRBAF. Yahy n'a pas eu le courage d'affronter ses supporters et c'est pour cela qu'il a accusé les dirigeants de la LFP et de la FAF d'être derrière la rétrogradation de son club alors que cela est archi-faux et que club chaoui ne peut que s'en prendre à lui-même après ce nul à domicile face à la JSMB qui a compliqué sa situation et fait qu'il dépendait du résultat des rencontres d'autres formations. En tout cas, ce genre de situation ne peut continuer ainsi et les responsables de club devront être plus respectueux des instances et ne pas proférer de telles accusations.

M. M.

Athlétisme

Challenge des Aurès les 13 et 14 mai à Batna

LE CHALLENGE des Aurès, l'une des plus anciennes compétitions d'athlétisme en Algérie, dans sa 12^e édition, se déroulera les 13 et 14 mai à Batna, a-t-on appris auprès de la ligue de wilaya d'athlétisme. Cette édition propose des épreuves variées allant de vitesse aux courses de fond et de demi-fond, en passant par des concours (lancers, sauts) qui seront disputées durant deux (2) jours au complexe du 1^{er}-novembre de Batna, avec la participation d'athlètes représentant, outre l'élite nationale, le Maroc et la Tunisie. Le traditionnel «Relais d'argent», ouvert à tous les top-runners et aux férus des deux sexes de la course à pied, sera disputé en nocturne à travers les principaux boulevards de la capitale des Aurès, selon le président de la ligue de wilaya d'athlétisme, Kamel Khelil. Le challenge des Aurès, un événement sportif

qui prend, d'année en année, de l'envergure, figure aujourd'hui parmi les rendez-vous athlétiques les plus sollicités. Cette 12^e édition bénéficiera d'un soutien financier «appréciable», ce qui a pour effet de booster les ambitions des organisateurs qui comptent aligner à partir du 13 mai prochain, pas moins de 800 concurrents des deux sexes et de tous les niveaux, soit plusieurs sportifs de plus par rapport aux précédentes éditions (650 concurrents en 2015). Le Challenge des Aurès, créé en 1910, organisé durant la période coloniale à l'occasion de la fête chrétienne de la Pentecôte, avait alors pour nom «Challenge de l'ASB» Association sportive de Batna club organisateur. Il fut réédité 36 fois jusqu'en 1955, date à laquelle il eut lieu pour la dernière fois, pour reprendre en 1968.

Judo/Grand Chelem de Baku

Trois judokas algériens éliminés

LES JUDOKAS Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), les trois derniers Algériens à faire leur entrée en lice dans le tournoi international «Grand Chelem» de Baku, ont été éliminés dimanche. Versé dans la Poule B, Benamadi exempté du premier tour et qui a relativement bien démarré la compétition, en remportant son premier combat contre l'Australien Sebastian Temesi, s'est incliné au tour suivant contre l'Allemand Marc Odenthal. Bouyacoub a également passé le premier tour chez les moins de 100 kg, en battant le Russe Niaz Bilalov, avant de se faire éliminer au tour suivant par le Brésilien Rafael Buzacarini. Pour sa part, Sonia Asselah s'est inclinée dès son premier combat contre la Française Emilie Andeol, qui passe donc au prochain tour, où elle sera opposée à la lituanienne Santa Pakenyte, pour prendre éventuellement la tête de la Poule B et se qualifier pour les demi-finales. La Fédération algérienne de judo (FAJ) a engagé six judokas dans ce tournoi (4 messieurs et 2 dames). Houd Zourdani (-66 kg) et Ratiba Tarik (-57 kg), les premiers à entrer en lice, ont été éliminés dès vendre-

di, suite à leur défaite au 1^{er} tour, respectivement contre le Saoudien Souleïman Hamad et la Serbe Jovana Rogic. Dimanche matin, c'était au tour de Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) de quitter la compétition, suite à sa défaite au 2^e tour contre le Brésilien David Moura. Versé dans la Poule A, Tayeb avait remporté son premier combat contre l'Égyptien Islam El Shehaby, avant de s'incliner au tour suivant contre le Brésilien.

O Lyon

Ghezzal fait son entrée dans l'équipe-type de la Ligue 1

L'**AILIER** international algérien de l'Olympique Lyon, Rachid Ghezzal, figure dans l'équipe-type de la 37^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, dévoilée dimanche par le quotidien *L'Equipe*. Crédité d'une note de 8/10, Ghezzal a contribué au large succès de Lyon samedi soir face à l'AS Monaco (6-1), en marquant son 8^e but de la saison puis en se mettant en évidence avec une passe décisive sur l'action du 3^e but du club rhodanien. Grâce à cette victoire, l'OL conforte sa 2^e place au classement et assure ainsi une place qualificative directe à la prochaine édition de la Ligue des champions, à une journée de l'épilogue. Les performances enchaînées par Ghezzal, notamment lors de la seconde partie de la saison, lui ont valu d'être nommé pour le Prix Marc-Vivien Foé 2016, décerné conjointement par RFI et France 24 au meilleur joueur africain de Ligue 1 française Ghezzal, en concurrence avec le Sénégalais Cheikh N'Doye (SCO Angers) et le Marocain Sofiane Boufal (Lille OSC).

Dernières journées de la Ligue I La LFP se mobilise pour éviter la magouille

■ Les instances gérant le championnat professionnel se mobilisent pour tenter de bien gérer la fin de la Ligue I Mobilis, surtout que des rumeurs, comme à chaque fin de saison, circulent sur une probable magouille qui concernerait surtout les équipes qui jouent leur maintien en élite.



Des décisions fermes de l'instance dirigeante du football national

Par Mahfoud M.

La LFP, dans le souci de mettre tout le monde sur un pied d'égalité et éviter toute forme de magouille et les jeux de coulisses, a décidé de faire jouer les matchs des dernières journées, à savoir les 28^e, 29^e et 30^e journées à la même date et aux mêmes horaires. Cette décision est prise pour le «déroulement de fin de saison dans les meilleures conditions d'éthique», avouera la LFP dans son communiqué, précisant que faute d'éclairage adéquat dans certains stades, l'ho-

naire du début des matchs aura lieu à 17h. Il faut savoir qu'un bon nombre de formations jouent le maintien en Ligue I, et la lutte sera certainement acharnée car tout le monde souhaite sauver sa peau et s'extirper de la zone des relégables, sachant qu'il leur sera très difficile de revenir ensuite. C'est donc pour cela que le risque de magouille est très élevé et que certains clubs utilisent tous les moyens pour se maintenir. Ce n'est pas la première fois que la Ligue prend de telles mesures pour que la fin de saison se déroule dans de

meilleures conditions, même si cela reste insuffisant et qu'il faudra aussi mettre toutes les dispositions sécuritaires pour assurer un bon déroulement de ces derniers matchs et être sans pitié avec les fauteurs de troubles. Ce n'est qu'avec cela que notre football reprendra sa verve et montrera un visage plus séduisant après les nombreux scandales qui l'ont secoué il y a quelque temps. Les dirigeants de la balle ronde nationale auront une grande responsabilité pour éviter tout dérapage à l'avenir.

M. M.

Assemblées générales LNFA - LIRF

Le 18 mai, dernier délai pour le dépôt des candidatures

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) et de la division inter-régions (LIRF) ont arrêté la date du 18 mai comme dernier délai pour les dépôts des candidatures, en vue de leurs assemblées générales électorales (AGE), prévues respectivement les 2 et 4 juin prochain, ont annoncé dimanche ces deux instances. «La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au mercredi 18 mai, à 16 heures. L'étude des dossiers se fera le jeudi 19 mai et les candidats dont le dossier a été rejeté

peuvent éventuellement saisir la commission de recours, au plus tard le dimanche 22 mai», ont précisé la LNFA et la LIRF. La liste définitive des candidats retenus sera arrêtée et affichée à partir du jeudi 26 mai, a-t-on encore appris de mêmes sources. Les élections se feront par le collège au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), conformément aux statuts de LIRF et la LNFA, à savoir : un président issu de la

liste des indépendants et qui sera élu par les membres de l'Assemblée générale, ainsi que deux membres parmi les experts désignés par la Fédération algérienne de football, et un suppléant. Il y aura également «un représentant du collège des Ligues régionales de football», selon la même source. Ali Malek, le président de la LNFA, est candidat à sa propre succession, en attendant de connaître l'identité des autres postulants.

Championnat national de lutte (minimes)

Domination des lutteurs de la ligue d'Alger

LES ATHLÈTES de la ligue d'Alger ont survolé les épreuves du championnat national de lutte (minimes), organisées vendredi et samedi à la salle omnisports d'Es-Sénia à Oran, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Organisée par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), cette compétition a vu la participation de 215 lutteurs (105 en lutte gréco-romaine et 110 en lutte libre), représentant 39 clubs de 11 ligues de wilaya. Les lutteurs de la ligue d'Alger ont dominé les épreuves de la lutte gréco-romaine en décrochant 194 points devant ceux d'Annaba (137 pts) et de Bordj Bou-Arréridj (70 pts). En lutte libre, les athlètes de la ligue d'Alger se sont également distingués en totalisant 178 points devant les ligues d'Annaba (105 pts) et d'Oran (93 pts). Selon les représentants de la Fédération algérienne des luttes associées, tous les moyens humains et financiers ont été mis en place pour la réussite de cette compétition qui a vu une participation record. Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trafic de stupéfiants à Béjaïa

Trois individus arrêtés et 1,87 kg de kif traité saisi



natifs de Béjaïa, actives au square de la cité des 600 logements à Ihaddaden. Ils ont été appréhendés suite à une perquisition de leurs domiciles, précise la même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les deux premiers mis en cause ont été placés

TROIS individus ont été arrêtés et 1,87 kg de kif traité a été saisi dimanche dernier par la brigade anti-stups de la police judiciaire de Béjaïa, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les membres du gang, en l'occurrence K.H.L âgé de 32 ans, Z.L âgé de 32 ans et A.L âgé de 25 ans,

sous mandat de dépôt alors que le troisième a été placé sous contrôle judiciaire pour «*détention, commercialisation, transport, stockage et distribution de drogue, blanchiment d'argent, détention d'armes blanches de type six...*», précise-t-on.

H.C.

Bouira

Badreddine, l'enfant disparu à Ain Bessam, demeure introuvable

BADREDDINE LAMOURI, un enfant de 12 ans d'Ain Bessam, disparu au début du mois, demeure introuvable, malgré les «*vastes*» recherches menées par les services de sécurité, a-t-on appris hier auprès des de la sûreté de wilaya. «*Les services de sécurité n'ont trouvé jusqu'à présent aucune trace concernant le petit Badreddine, et les recherches se poursuivent toujours*», neuf jours après de la disparition mystérieuse du petit, a expliqué à l'APS la chargée de la communication de la sûreté de wilaya, Ghania Mechnane. La même responsable avait indiqué

auparavant qu'une «*vaste*» opération de recherches a été lancée par les services de sécurité pour retrouver Badreddine qui «*n'a donné aucun signe de vie depuis le 1^{er} mai dernier*». Contactée par l'APS, la famille de l'enfant dit avoir reçu, il y a quelques jours, de «*fausses informations*» faisant part de l'apparition de Badreddine dans certaines wilayas limitrophes. «*Nous nous sommes déplacés aux endroits indiqués, mais nous n'avons rien trouvé*», a dit avec amertume le père de l'enfant, Mohamed Lamouri.

Hani Y.

Prix Goncourt du premier roman

Un livre sur Fernand Iveton lauréat

LA FICTION «*De nos frères blessés*», une première œuvre de l'écrivain français Joseph Andras sur la vie du militant anticolonialiste algérien guillotiné en 1957, Fernand Iveton, a remporté hier à Paris le Prix Goncourt du premier roman, selon le site Internet «*Livreshebdo.fr*». Le livre, paru début mai en France aux éditions Actes Sud et en Algérie aux éditions Barzakh, ne figurait pas dans la liste des quatre finalistes du Prix, annoncée en avril dernier par l'Académie Goncourt, précise le site spécialisé. Dans ce roman de 156 pages, qualifié de «*percutant*» par son éditeur algérien, Joseph Andras, 32 ans, relate l'«*arrestation, l'interrogatoire et le procès*» d'Iveton après la découverte de l'engin explosif que cet ouvrier communiste rallié au FLN (Front de libération nationale historique) avait placé le 14 novembre 1956 dans son usine. En plus de raconter les épisodes qui conduiront à l'exécution du militant de 31 ans le 11 février 1957 à la prison Barberousse (Serkadji aujourd'hui), l'écrivain revient également sur son enfance algéroise dans le quartier du Clos-Salembier, aujourd'hui El Madania, et sur sa relation avec son épouse Hélène. Iveton a été le seul Algérien d'origine européenne à avoir été guillotiné. Après l'indépendance, il a été reconnu membre de l'Ocfln (Organisation civile du FLN) à titre posthume. Attribué dans les années 1990 sous l'appellation «*bourses Goncourt*», le «*Prix Goncourt du premier roman*» est, depuis 2014, décerné par l'Académie Goncourt en même temps que les Goncourt de la nouvelle et de la poésie. En 2015, le Prix avait été remporté par l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud pour son roman «*Meursault, contre-enquête*» également co-édité par Barzakh et Actes Sud.

Kamel L.

Un musulman élu maire de Londres

ALLAH AKBAR!

Louvis



Djalou@hotmail.com

Le blocage persiste à l'APC d'Akbou

Des citoyens invitent les élus à démissionner

■ Une fois de plus l'APC d'Akbou est en crise. Le maire a été tancé par ces concitoyens, lors de la dernière session ordinaire de l'APC tenue dimanche.

Par Hocine Cherfa

Une session qui s'est terminée en queue de poisson. 12 élus sur 17 ont voté contre l'ordre du jour. Même des élus du camp du maire n'étaient pas contents. Autrement dit, ils ont voté contre les 60 intitulés de projets introduits dans le reliquat de l'année 2015 où le montant a atteint les 250 milliards de centimes. Il faut noter également que 380 milliards de centimes des années passées n'ont toujours pas été dépensés et dorment dans les caisses de l'APC. Ainsi, pas moins de 844 intitulés de projets ou opérations sont

bloqués à ce jour depuis des années et le maire ne lâche rien. En fait, c'est toute la commune qui est bloquée et son développement est resté figé depuis des années. Avant-hier, des citoyens ont invité tous les élus à démissionner, estimant qu'ils ne peuvent plus gérer l'APC. Ils ont interpellé le wali et les autorités centrales afin de prendre une décision définitive. Leur ras-le-bol les a conduits à demander tout simplement la dissolution de l'APC et surtout le placement de l'intérêt de la population au-dessus de celui de toute autre partie. «*Nous avons voté contre les 60 points de l'ordre du jour car la*

répartition des 250 milliards de centimes du reliquat de 2015 a été faite sans stratégie, sans étude et sans réflexion», nous dit le chef de file des élus indépendants de la liste «*Akbou Avant Tout*», Mouloud Salhi, qui demande au maire de «*partir et laissez les gens travailler*». Pour lui, l'incompétence de certains a pris en otage tout Akbou. Les autorités doivent intervenir rapidement et mettre fin aux années de blocage. Autrement dit, exorciser l'APC de ses démons qui la hantent depuis des années car la population mérite mieux.

H. C.

Tizi-Ouzou

Portes ouvertes sur les forces de défense aérienne du territoire

Les Forces de défense aérienne du territoire (Fdat) organisent depuis hier et ce, jusqu'à demain, des portes ouvertes à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Le coup d'envoi a été donné hier matin par le chef du commandement régional des Forces de défense aérienne du territoire au niveau de la 1^{re} Région militaire, le général Arslan Quarsti, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Tizi-Ouzou. Après la projection d'un film documentaire portant sur des exercices des forces aériennes au niveau de la grande salle de la maison de la culture, la délégation officielle a visité les portes ouvertes tenues au niveau du hall des expositions où certains équipements utilisés par les Fdat ont été présentés au public. L'activité s'inscrit, selon le chef de service de la communi-

cation du commandement des Forces de défense aérienne du territoire, le colonel Omar Sarhane, «*dans le cadre du plan communicationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2016 qui vise à informer les citoyens des différents corps d'armée et structures militaires appartenant à l'ANP*». Ces portes

ouvertes sur les Forces de défense aérienne vise aussi à promouvoir ce corps d'armée auprès du citoyen et faire découvrir à ce dernier les capacités de ce corps ainsi que son degré de maîtrise et de professionnalisme.

Hamid M.

Vente-dédicace

La librairie «*Tout pour l'Algérie*» a le plaisir de vous inviter le samedi 14/05/2016 à 14h à une rencontre avec Nadjib STAMBOULI autour de son livre : «*Ma piste aux étoiles*», éditions casbah. Lieu : 04 rue du 1^{er} Novembre (Cité 66 logements) - Zeralda. Le public est cordialement invité.

HOMMAGE

NOURREDINE NAÏT-MAZI

«*L'homme, le journaliste*»



Mardi 10 Mai 2016 à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzair, 1, avenue Pasteur - Alger. www.facebook.com/Anep-Group